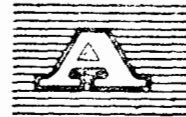


NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
LIMITEE  
A/C.5/35/L.27  
3 décembre 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 91 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Locaux des Nations-Unies à Nairobi

Kenya : projet de résolution

L'Assemblée générale,

Ayant considéré les rapports du Secrétaire général (A/C.5/35/35) et du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (A/C.5/35/35/Add.1);

Rappelant sa résolution 32/208 du 21 décembre 1977, dans laquelle elle avait approuvé la construction du siège permanent du Programme des Nations Unies pour l'environnement à Nairobi;

Rappelant en outre la section XI de sa résolution 34/233, du 20 décembre 1979, dans laquelle elle avait approuvé la construction de bâtiments supplémentaires à usage de bureaux et d'installations de conférence pour HABITAT;

Tenant compte du fait que les locaux des Nations Unies à Nairobi sont les premiers locaux de ce type à être établis dans un pays en développement;

1. Exprime sa satisfaction au Secrétaire général et au Directeur exécutif du PNUE pour les efforts qu'ils ont faits en vue de proposer à l'Assemblée générale une formule plus économique pour les locaux des Nations Unies à Nairobi;

2. Décide d'approuver les propositions contenues dans le rapport du Directeur exécutif (A/C.5/35/35/Add.1) ainsi que celles tendant à ajouter les deux grandes salles de conférences envisagées dans le projet initial approuvé par l'Assemblée générale en 1977 et à procéder à l'ajustement nécessaire pour les restaurants et services annexes et les locaux abritant les services de bibliothèque et de documentation, dans le cadre du crédit global de 254 990 000 shillings kényens approuvé par l'Assemblée générale en 1979;

3. Prie le Secrétaire général de faire entreprendre sans délai les travaux de construction et de présenter un rapport intérimaire à l'Assemblée générale lors de sa trente-sixième session, puis chaque année jusqu'à achèvement du projet.